

Autres infos d'Annie Lobé

2 INCENDIES CONSECUTIFS A LA POSE DU LINKY DANS LE TARN

Voir la photo :

<http://www.santepublique-editions.fr/Linky-incendie.html>

L'un des 2 incendies s'est déclaré après le remplacement en milieu industriel d'un compteur triphasé fabriqué en 1934 et qui fonctionnait depuis 72 ans, par un Linky triphasé.*

Le "vieux" compteur déposé figure sur la droite de la photo, il est encore fixé sur son tableau, ce qui indique que l'incendie a eu lieu très rapidement après la pose :

<http://www.santepublique-editions.fr/images/photo-incendie-linky-triphase-octobre-2016-tarn.png>

Rappelons que les poseurs de Linky ne sont pas électriciens. Ne PAS être électricien est d'ailleurs l'un des critères de recrutement :

"Pas d'expérience demandée dans le métier" stipule une annonce en ligne pour un poste en intérim, trouvée sur Internet fin décembre 2015:

<http://www.santepublique-editions.fr/images/copie-ecran-INDEED-annonce-recrutement-Linky.png>

Qui confierait sa coupe de cheveux à un coiffeur qui n'aurait appris à manier les ciseaux que pendant une à trois semaines ? Personne !

Alors que l'électricité est infiniment plus dangereuse qu'une paire de ciseaux, la formation des poseurs de Linky, qui sont recrutés sciemment et volontairement parmi des non électriciens par les "partenaires" d'ENEDIS, autrement dit ses sous-traitants, n'est que de trois semaines au maximum !

Si les poseurs de Linky ne sont pas des électriciens expérimentés, cela relève bel et bien d'un choix d'ENEDIS.

En effet, un directeur territorial ENGIE rencontré au Salon des maires le 1er juin 2016 m'a confié qu'il avait soumissionné auprès d'ERDF dans son département pour faire la pose des Linky : "Je suis arrivé à 55 euros par compteur, avec mes gars qui posent des compteurs depuis 20 ans. Celui qui a eu le marché était à 45 euros par compteur."

*La Dépêche du midi a publié le 27 octobre 2016 l'information de l'incendie de ce compteur tarnais :

<http://www.santepublique-editions.fr/images/La-depeche-du-midi-27-10-2016-2-compteurs-Linky-brulent.png>

<http://www.santepublique-editions.fr/images/2-compteurs-Linky-brulent-la-depeche-27-10-2016.png>

Puis elle a publié, dès le lendemain 28 octobre 2016, un démenti d'ENEDIS qui contient un lapsus révélateur : le mot "pose" est écrit "pause".

Enedis a la langue qui fourche par écrit !?

Si (pause = pose + cause), alors (pose = cause) --J'ose la formule, inspirée des mathématiques pour celles et ceux qui sont dotés d'un esprit logique--

Afin de bien clarifier pour tout le monde qu'elle s'est "couchée" devant ENEDIS, la Dépêche

du midi a ensuite publié une longue interview de M. Bernard Lassus en personne (Directeur Linky d'ERDF).

On voit que le "problème" des incendies chatouille vraiment ENEDIS.
C'est son épine dans le pied, son caillou dans la chaussure.

PANNES A SAINT JUVAT (Côtes d'Armor)

Plus de cuisinière, de télé ni de machine à laver depuis le passage du poseur de Linky à Saint-Juvat (22)

<http://www.santepublique-editions.fr/objects/Saint-Juvat-Quand-les-compteurs-Linky-potent-les-plombs-Article-LE-PETIT-BLEU-des-COTES-D-ARMOR.pdf>

Vu de loin, ce sont des anecdotes et chaque abonné était touché, ENEDIS serait contrainte de renoncer immédiatement au Linky.

Mais si c'est VOUS qui subissez ces pannes et ces pertes non indemnisées par ENEDIS ni par EDF, ni par votre assurance, sachez que les dépenses peuvent se chiffrer à plusieurs centaines d'euros !

Un argument à faire valoir pour convaincre vos voisins de refuser de changer de compteur : Linky peut leur coûter très cher !

CAHIERS DE DOLEANCES

Grâce à la généreuse participation de plusieurs dizaines de personnes, 18 personnalités ont reçu des mains d'un huissier leur signification des Cahiers de doléances contre Linky, Gazpar et Cie, en septembre et octobre 2016, après qu'il aient été signés en 10 jours par plus de 1600 personnes :

<http://www.santepublique-editions.fr/cahiers-doleances-contre-linky-gazpar-et-compteurs-d-eau.html>

N'hésitez pas à envoyer ce lien à votre maire pour qu'il comprenne les raisons pour lesquelles 281 communes ont déjà délibéré pour refuser le Linky, dans lesquelles vivent aujourd'hui plus de 1,13 millions de personnes.

Tous les participants recevront un décompte des sommes versées et des factures des huissiers.

Emission de radio Vive la sociale sur Fréquence Paris Plurielle, 106 Mhz, Contre le Linky (1h18) avec Annie Lobé, 15 septembre 2016

<http://www.santepublique-editions.fr/objects/16-09-15-emission-radio-frequence-paris-plurielle-106-mhz-vive-la-sociale-linky-annie-lobe.mp3>

Ecouter l'enregistrement audio de la Grande réunion Contre Linky (8 septembre 2016, Montreuil, 93)

Extrait d'une heure diffusé sur la radio L'actualité des luttes 106.3 FM :

<http://actualitedesluttes.info/?p=1177>

Enregistrement intégral :

<http://www.santepublique-editions.fr/grande-reunion-contre-linky-8-septembre-2016.html>

Merci pour votre implication !

Bien sincèrement à vous,
Annie Lobé

PS : Je me suis livrée à un petit calcul. ENEDIS prétend faire des économies en supprimant la relève à pied des compteurs.

Selon les experts comptables le smic mensuels, charges employeur comprises, est à 1574 euros

(<http://www.expert-comptable-tpe.fr/posts/view/cout-salaire-smic-charges-patronales>).

10.000 poseurs payés au SMIC coûtent 188 880 000 d'euros par an.

Les 7 milliards que coûte le système Linky représentent 37 années de relève avec le système actuel ! Et dans 15 ans, il faudra remplacer tous les appareils (compteurs et concentrateurs dans les postes de transformation).

Le Linky est donc un véritable gouffre financier !